

## QUASI 5 MOIS D'ABSTINENCE SUITE GROSSE ERREUR

---

Par **Pascal78** Posté le 26/05/2023 à 19h38

Je suis un homme de 42 ans...je me suis marié a 27 ans et ai eu 3 beaux enfants.

Le 8 février dernier j ai fais une grosse connerie.

Tt d'abord je tiens à dire que j ai été alcoolique durant 10 ans. Les dix dernières années. Que de l alcool fort, vodka, rhum pastis pur....jusqu a 1 bouteille par jour les " grands " jours.

Je buvais suite a différents problème perso.... De parents alcoolique à perte de travail j ai sombre dans la bouteille. A la base a cause d insomnie puis par goût et enfin par habitude.

Jusqu'en février je n' étais pas a mes yeux un alcoolique. Au fond de moi je savais que j avais un PB avec l alcool mais je me voulais la face. Comme je ne buvais pas le matin, ni le midi et encore moins pendant le travail pour moi je n avais pas de PB.

Je buvais en cachette mais ma conjointe l a toujours su....l intuition féminine....

Les 3 dernières années j ai commencé à être méchant verbalement avc ma femme. Le truc inexcusable et habituel, la rabaisée, lui faire des reproches....mais sans jamais la vouloir sous emprise ou la coupée de ses amis, proches ou famille.

S en ai suivis une perte totale de libido pendant quasi 3 ans que je lui reprochais.... Mais comment avoir envie d'un mec sous degré ? Donc reproches de nouveau.

Jamais été violent physiquement, jamais.

Sauf le 8 février dernier, une dispute de plus, une cuite un peu trop forte et quand elle n a pas voulu le laisse sortir en se mettant devant la porte je lui ai serré les bras très fort avec mes mains et comme elle ne voulait tjs pas bougé de devant la sortie je lui ai mordu la joue....pas jusqu au sang mais il y avait une trace.

Elle a été sidéré sur le coup...elle a fait une chose merveilleuse, elle a pris son courage a deux mains et le lendemain à appeler les gendarmes et a portée plaintes...

S en ai suivis garde à vue, procureur et juge des libertés.

Résultat deux mois d interdiction de la voir, de voir les enfants et direction un foyer de SDF..... interdiction le temps de passe au tribunal .....

Passage au tribunal après les deux mois ou j'ai respecté les interdictions.....

Résultat 10 mois avc sursis probatoire, obligation de soins et madame demande le divorce. C était milieu mars.

Je n' ai pas rebu depuis ma garde à vue, soir presque 5 mois d abstinence sans la moindre rechute

Aujourd'hui j ai retrouvé un travail, je repasse mon permis et mes relations avec mon ex femme se sont apaisées.

Elle m envoie des messages quasi amoureux mais veut tjs divorcer

Ne commencez jamais a boire , c est un poison et vous perdrez tt